

Departement de
Seine et Marne

N^o premier feuillets

Registre civil pour
l'année 1823



arrondissement
de Meaux
Commune de
Trilbardou

Par nous sousigné, Président du tribunal
de Meaux, justame Seant à Meaux,
arrondissement de Meaux, département de
Seine et Marne:

Le present Registre continue à recevoir les
declarations des naissances, mariages, et
deces, des habitans de la commune de
Trilbardou. Pendant l'année mil huit
cent vingt cinq, contenant dix huit feuillets
à été coté et Paraphé par nous

fait double à Meaux ce trent un
Decembre 1824.

Signature
Page

Acte
Le present acte est fait le vingt cinq Mars mil huit cent vingt cinq
à Meaux, devant nous, Juge de Paix de la commune de Trilbardou,
et devant nous, Nicolas Paul Meaux, Notaire de Paix Civil
de la dite Commune, tout Conformes pour Contrats, mariages, et autres
affaires Civiles, le present acte est fait en deux exemplaires
dont un sera déposé au Greffe de Paix de la dite Commune, et l'autre
sera remis à l'interessé, et les deux autres exemplaires seront
conservés par nous, Juge de Paix, et Notaire de Paix, et les autres
exemplaires seront remis aux parties interessées.

Mairie de Trilbardou

Culbaron Affair de l'Etat Civil de la dite Commune et
 Compagnie de Saint Antoine Quatrième Debeauvoir garçon
 mineur âgé de vingt sept ans demeurant à Tillybaron lequel
 nous exposant un enfant de son sein en la ditte baron le
 sieur de Beauvoir garçon mineur à l'âge de deux ans
 de son légitime mariage avec Catherine de la dite Commune
 sa femme âgée de vingt trois ans lequel enfant il nous a
 déclaré d'après les procédures de Me le Procureur
 et reconnaissance de l'acte de naissance mentionné et fait en présence
 de son sieur de Beauvoir et de Me le Procureur de la dite Commune
 lequel enfant est de son sein et de son sein et de son sein
 quarante trois ans de son sein et de son sein
 à Tillybaron lequel enfant il nous a déclaré d'après
 l'acte de naissance fait et fait de son sein et de son sein
 un sein en la dite Commune

De =
 p. a. p. met

L'AN mil deux cent vingt cinq le jour de Saint Michel
 du matin devant nous Nicolas de la dite Commune
 de Tillybaron officier de l'Etat Civil de la dite Commune et
 de Saint Antoine Quatrième Debeauvoir garçon mineur
 âgé de vingt sept ans demeurant à Tillybaron lequel nous
 nous exposant un enfant de son sein en la dite baron le
 sieur de Beauvoir garçon mineur à l'âge de deux ans
 de son légitime mariage avec Catherine de la dite Commune
 sa femme âgée de vingt trois ans lequel enfant il nous a
 déclaré d'après les procédures de Me le Procureur
 et reconnaissance de l'acte de naissance mentionné et fait en présence
 de son sieur de Beauvoir et de Me le Procureur de la dite Commune



de deux sieurs de Beauvoir Debeauvoir instituteur âgé de vingt sept ans
 & sa femme Catherine de Beauvoir âgée de quarante trois ans leur
 mariage un enfant de son sein en la dite baron le sieur de Beauvoir
 garçon mineur à l'âge de deux ans de son sein et de son sein
 un sein en la dite Commune



Marie de Tillybaron

De

De =
 p. a. p. met
 L'AN mil deux cent vingt cinq le jour de Saint Michel
 devant nous Nicolas de la dite Commune de Tillybaron
 officier de l'Etat Civil de la dite Commune et de Saint
 Antoine Quatrième Debeauvoir garçon mineur à l'âge de
 vingt sept ans demeurant à Tillybaron lequel nous
 nous exposant un enfant de son sein en la dite baron le
 sieur de Beauvoir garçon mineur à l'âge de deux ans
 de son légitime mariage avec Catherine de la dite Commune
 sa femme âgée de vingt trois ans lequel enfant il nous a
 déclaré d'après les procédures de Me le Procureur
 et reconnaissance de l'acte de naissance mentionné et fait en présence
 de son sieur de Beauvoir et de Me le Procureur de la dite Commune

De =
 p. a. p. met

L'AN mil deux cent vingt cinq le jour de Saint Michel
 du matin devant nous Nicolas de la dite Commune
 de Tillybaron officier de l'Etat Civil de la dite Commune

Dece

Commune sans lempres le fies l'p'p'p'...
Joseph Durand...
André...
Jeanne...
à Libourne...
Dobru...
Jeanne...
Jeanne...
Jeanne...

Le 2^e jour de Mars l'an 7 de la République
L. Durand

Dece

Le 2^e jour de Mars l'an 7 de la République...
Jeanne...
Jeanne...
Jeanne...
Jeanne...
Jeanne...
Jeanne...

Jornalle
G. M. G.



Le 2^e jour de Mars l'an 7 de la République...
Jeanne...

G. M. G.

Jornalle
G. M. G.

Dece

Le 2^e jour de Mars l'an 7 de la République...
Jeanne...
Jeanne...
Jeanne...
Jeanne...
Jeanne...
Jeanne...

G. M. G.

Dece

Le 2^e jour de Mars l'an 7 de la République...
Jeanne...

la dite Communie pour Compenser les deux Louis de dix-huit sous pour
 Charles âgé de vingt-huit ans & Anne sa femme de vingt
 huiet, âgé de trente-deux ans, tous deux bourgeois de la dite
 ville de Caen, lesquels ont eu de leur mariage un enfant
 masculin âgé de dix-huit ans, en la ville de Caen, par le
 mariage de son père & de sa mère, lequel enfant est
 nommé Jean de la Roche & de son mariage avec
 Catherine de la Roche, sa femme, âgée de dix-huit ans, qui lui a
 été donnée en mariage en son domicile, le jour de sa
 naissance, & au lieu de son mariage, lequel enfant est
 nommé Jean de la Roche.

Le Bénédictin de la Roche

De la Roche

L'an mil huit cent vingt-cinq, le dix-huit Mars
 en la ville de Caen, au lieu de son mariage, lequel enfant est
 nommé Jean de la Roche & de son mariage avec
 Catherine de la Roche, sa femme, âgée de dix-huit ans, qui lui a
 été donnée en mariage en son domicile, le jour de sa
 naissance, & au lieu de son mariage, lequel enfant est
 nommé Jean de la Roche.

De la Roche
 a. f. vermeille
 De la Roche



Mariage



a. f. r.

J. F. C.

Dece

L'an mil huit cent vingt-cinq, le dix-huit Mars, au
 lieu de son mariage, lequel enfant est nommé Jean de la Roche
 & de son mariage avec Catherine de la Roche, sa femme, âgée de
 dix-huit ans, qui lui a été donnée en mariage en son domicile,
 le jour de sa naissance, & au lieu de son mariage, lequel enfant
 est nommé Jean de la Roche.

De la Roche
 a. f. vermeille

De la Roche

De la Roche

L'an mil huit cent vingt-cinq, le dix-huit Mars, au
 lieu de son mariage, lequel enfant est nommé Jean de la Roche
 & de son mariage avec Catherine de la Roche, sa femme, âgée de
 dix-huit ans, qui lui a été donnée en mariage en son domicile,
 le jour de sa naissance, & au lieu de son mariage, lequel enfant
 est nommé Jean de la Roche.

Mariage

L'AN mil huit Cent vingt Cinq le dix huit April
des heures du matin à Paris sous Nictela, Paul & Adam
Maire de la Communere de Guilberville officier de l'Etat
Capit de la dite Communere sous Comparses les Sieurs
Jean Pierre Galette Secours, age de soixante trois ans
& Hippolyte Protoseur Dubautoy instituteur, age de
vingt sept ans, tous deux témoins majeurs demourant à
lesquels nous ont déclaré que Auguste le Roux
age de deux mois né à Paris, département de la Seine,
fils de Charles Adamond & de Marie Annandine
bureau et de Genevieve Augustine Guillel de femme
demourant au pair de Montbolon N. 24 et
d'une mère, Guilberville endomilié son père
Nourricier de son a une heure du matin, et ont déclaré
signé avec nous les dits actes de naissance fin

D^{ns} Galette
D^{ns} Dubautoy
D^{ns} Protoseur

L'AN mil huit Cent vingt Cinq le onze Mai de deux
heures du matin sous Nictela, Paul Adam, Maire de la Communere
de Guilberville officier de l'Etat Capit de la dite Communere
Comparses les Sieurs Jean Baptiste Leonard
Desmoulin menuisier age de vingt quatre ans

dece

naissance

Septième feuille



demourant à Guilberville lequel nous a présenté un enfant
de sexe masculin né à Guilberville le onze Mai present
mois à deux heures du matin de son legitime mariage avec
Genevieve Lede Desmoulin sa femme age de vingt quatre
ans auquel enfant Adam, a déclaré devant les présumés
de Civil, Dubautoy, l'acte de naissance et
Déclaration sans aucune fraude en présence des Sieurs
Jean Baptiste Desmoulin, menuisier age de
quarante sept ans & Hippolyte Protoseur
Dubautoy instituteur age de vingt sept ans
tous deux témoins majeurs demourant à Guilberville
lesquels ont signé, que le père de l'enfant, signé avec
les présumés acte de naissance fin

D^{ns} Dubautoy
D^{ns} Desmoulin
D^{ns} Protoseur

L'AN mil huit Cent vingt Cinq le onze Mai de deux
heures du matin sous Nictela, Paul Adam, Maire de la Communere
de Guilberville officier de l'Etat Capit de la dite Communere
Comparses les Sieurs Jean Baptiste Desmoulin menuisier

dece

âgé de quarante Sept ans et légitime Procureur
 Dussauty instituteur âgé de vingt Sept ans le même
 tenuint unjour demourant à Cullbarren lequel
 nous ont déclaré que Cécile Ambrise Demourant
 âgé de six heures au à Cullbarren d'apartenance de Paris
 de Monsieur de grand Doyette Leonard Demourant
 & de Germaine Lise Dussauty sa femme âgée
 de vingt quatre ans d'habiter avec Cullbarren au dit
 de son père Cécile au à six heures du soir ;
 Et ont les déclarés Signé avec nous le present acte
 après lecture faite

Dussauty

J. B. L. Demourant

J. B. L. Demourant

L'AN mil huit cent vingt Cinq le vingt trois
 jour du mois de mai dans nous Nicolas Paul
 Maire de la Commune de Cullbarren officier
 de l'état civil de la dite Commune et comparu
 le sieur Jean Baptiste Chobert marié
 officier âgé de vingt trois ans demourant à
 Cullbarren lequel nous a prouvé et certifié un couple
 du sexe féminin né à Cullbarren le vingt Sept jour

8^e Mairie feuille



et se sont unis avec nous du matin de son
 légitime mariage avec Victoire Gibout sa femme
 âgée de vingt neuf ans lequel enfant il nous
 déclare donner le nom de Cécile Ambrise
 Dussauty et son état de célibataire nous ont
 déclaré que nous sommes de Paris âgé de
 vingt Sept ans Dussauty instituteur âgé de vingt sept ans
 et son père Cécile au à six heures du soir
 et ont les déclarés Signé avec nous le present acte
 après lecture faite

Dussauty

J. B. Chobert

J. B. Chobert

L'AN mil huit cent vingt Cinq le dix huit
 jour du mois de mai dans nous Nicolas Paul
 Maire de la Commune de Cullbarren officier de l'état
 civil de la dite Commune et comparu le
 sieur Hippolyte Procureur Dussauty instituteur
 âgé de vingt sept ans de Paris au dit

jeudis, âgé de quarante quatre ans, tous deux
 témoins majeurs demeurans à Coulbarren les
 quels nous ont déclaré que Maximilien de Belle
 Maurice âgé de quatre mois ne s'est levé
 & j'assurons de faire de Marie fille de Jean

Cultivateur Pierre Maurice âgé de vingt deux ans & de
 M. Maurice Marceline Jugeur de la Communauté
 de vingt quatre ans, esp. d'ici au milieu de
 & son père voir leurs honneur & biens; & ont
 déclaré & déclaré le testateur signé après nous les présents actes

M. Maurice
 M. Maurice
 M. Maurice

M. Maurice
 M. Maurice
 M. Maurice

Par nous Cur simple, Claude, on a vu
 une promesse écrite en l'ind. & scellée de la justice Commun
 de Coulbarren & devant nous Nicolas Saul, cur de la Mairie
 & l'officier de l'Etat Civil de cette Communauté sont les noms
 pour Contracter mariage le dit Jean Maurice & Marie
 de Belle Maurice âgé de vingt deux ans & de Jeanne de Belle
 de Coulbarren de faire & approuver les mariages & les unions

Maurice



De Jeanne de Belle Maurice âgée de quarante six ans
 & de Marie François de Belle Maurice âgée de quarante
 six ans demourans au dit Coulbarren lesquels ont fait
 & j'assurons de faire de Marie fille de Jean
 Maurice & de Jeanne de Belle Maurice âgée de vingt deux ans
 & de son père voir leurs honneur & biens; & ont
 déclaré & déclaré le testateur signé après nous les présents actes



De Marie François de Belle Maurice âgée de vingt deux ans
 & de son père voir leurs honneur & biens; & ont
 déclaré & déclaré le testateur signé après nous les présents actes

Deuxième desdits demourans, Jean Veuille, et d'ailleurs
à l'égard du domaine de son père, par lequel il est
à l'usage de la commune de Cailbardeu, et par lequel il est
à l'usage de la commune de Cailbardeu, et par lequel il est
à l'usage de la commune de Cailbardeu, et par lequel il est

M. J. Duranton

J. Créaux J. Duranton

L'AN

mil huit cent vingt cinq le six Septembre quatre
vingt deux devant nous Nicolas Paul Adam
Maire de la Commune de Cailbardeu, officier de la Cour
de la Commune de Cailbardeu, ont comparu lesdits
Craux, manouvrier âgé de soixante six ans et de vingt six
ans, par Duranton instituteur âgé de vingt six ans, tous
de la Commune de Cailbardeu, lesquels
ont été reconnus pour être lesdits Craux, manouvrier
et Duranton, instituteur, et par lequel il est
à l'usage de la commune de Cailbardeu, et par lequel il est
à l'usage de la commune de Cailbardeu, et par lequel il est

J. Créaux J. Duranton

L'AN mil huit cent vingt cinq le huit octobre
vingt deux devant nous Nicolas Paul Adam
Maire de la Commune de Cailbardeu, officier de la Cour
de la Commune de Cailbardeu, ont comparu lesdits
Craux, manouvrier âgé de soixante six ans et de vingt six
ans, par Duranton instituteur âgé de vingt six ans, tous
de la Commune de Cailbardeu, lesquels
ont été reconnus pour être lesdits Craux, manouvrier
et Duranton, instituteur, et par lequel il est
à l'usage de la commune de Cailbardeu, et par lequel il est
à l'usage de la commune de Cailbardeu, et par lequel il est

raison

M. J. Duranton
J. Créaux J. Duranton

L'AN

mil huit cent vingt cinq le huit octobre
vingt deux devant nous Nicolas Paul Adam
Maire de la Commune de Cailbardeu

raison

officier de l'Etat Civil de la dite Commune, m
compara le sieur Nicolas Athanasie Scourgeon
aubergiste age de quarant trois ans demourant
à Trilbardou, lequel nous a presenté son enfant
du sexe féminin né à Trilbardou le 13 de octobre
y present moind a tout hazard d'un de son
legitime mariage avec Pauline Roseine D'Angon,
la femme agee de trente cinq ans, laquelle
nous fit voir son acte de naissance le 13 de novembre
d'Amé Orbule le dit enfant presenté et
deklaration nous ont été faites en presence
des sieurs Amé Joseph Scourgeon
bourgeois age de cinquante sept ans de Nour
Michel Joseph Demois Cultivateur age de
vingt six ans, tous deux témoins nuytres
demourans à Trilbardou, lesquels ont signé
quelques rices de l'enfant, signé avec nous le
present acte après lecture faite
N de Scourgeon Notaire Scourgeon
Jung

L'an mil huit cent vingt cinq, vingt une octobre
quatre heures du soir, devant nous Nicolas Paul
adame Maire de la Commune de Trilbardou, officier
de l'Etat civil de la dite Commune, son compare
le sieur Nicolas Athanasie Scourgeon, aubergiste
age de quarant trois ans, et Jean Michel Godefron
922000

13^e troisième feuille

vernois, cultivateur age de vingt six ans, tous deux
témoins et chacun de nous ont a Trilbardou, les quels
nous ont déclaré que le sieur verneille age de sixe
mois et de six, né à Trilbardou, de parsonne de sein
et charce, fils de Jean verneille, et de Marie victore
beton chapellet, la femme age de trent six, est d'icelle
audit Trilbardou au moment de son peu de naissance
adieu heure après midi, et ont les déclarant signé
avec nous le present acte après lecture faite
N de Scourgeon Notaire Scourgeon
Jung

13^e troisième feuille
L'an mil huit cent vingt cinq, le cinq Novembre,
à cinq heures du soir, devant nous Nicolas
Paul Adam, Maire de la Commune de
Trilbardou, officier de l'Etat Civil de la dite
Commune, son compare le sieur Louis
Bijot, et Nicolas de Noircier age de vingt
et dix ans, demourans à Trilbardou, lequel
nous a presenté un enfant du sexe masculin
né à Trilbardou le quatre Novembre
present moind a cinq heures du soir, de
son legitime mariage avec Judamine
Lebert la femme age de vingt cinq ans,

Jung

Maître de Trilbardou
Vainqueur
Bernard
Bijot

Quel enfant il a déclaré donner
au procureur de Charles Bernard.
Leditte présentation et déclaration
nous ont été faites en présence de
Jean Jean Baptiste Bijot, propriétaire
agé de soixante six ans, et de
Charles Joseph Dubouche, marchand
Douche, âgé de quarante trois ans
tous deux témoins majeurs demeurant
à Grilbardou, lesquels ont ainsi
que le père de l'enfant signé avec
nous le présent acte après lecture
faite. Bijot Bijot

C. J. Dubouche

Jamg

Naissance
De Natalie
Eugenie
Bonenfant

L'an mil huit cent vingt cinq, le dix Novembre
à deux heures du matin, devant nous
Charles J. Dubouche, Maire de la
Commune de Grilbardou, officier de l'état
Civil de ladite Jurisdiction, se comparant
le sieur Onésime Bonenfant, Doyen
agé de trente deux ans, demeurant
à Grilbardou, lequel nous a présenté
un enfant de sexe féminin, né à
Grilbardou le dix Novembre présent
mois, et son légitime Mariage avec
Melanie Jaquinot la femme âgée
de trente trois ans, auquel enfant
il nous a déclaré donner les premiers

14^e quatorzième feuille

De Natalie Eugenie

Lesdites présentation et déclaration nous
ont été faites en présence de Jean
Pierre Diarne, Propriétaire agé de quarante
neuf ans, et de Charles André Leclerc
Claudecol, instituteur agé de quarante un
ans, tous deux témoins majeurs demeurant
à Grilbardou, lesquels ont ainsi que le père
de l'enfant signé avec nous le présent acte
après lecture faite.

Joussin Bonenfant J. P. Diarne
Claudecol

Jamg

L'an mil huit cent vingt cinq, le sept Novembre
à deux heures du matin, devant nous Nicolas
Légit, Maire de la Commune de Grilbardou,
officier de l'état Civil de ladite Commune, deux
comparant les sieurs Jean Louis Propriétaire, agé
de soixante cinq ans et Charles Robert Bidore
Claudecol, instituteur, agé de quarante un ans,
tous deux témoins majeurs demeurant à Grilbardou,
lesquels nous ont déclaré que Victor Omer Leclerc
agé de vingt un ans, né à Grilbardou,
fils de Louis Leclerc Leclerc Gardinier agé de
vingt deux ans, et de Marie Rosalie
Dubouche la femme demeurant à Grilbardou
est décédé hier dix Du présent mois à deux heures
du soir au domicile de son père, et ont les
désobéances, ainsi que le père de l'enfant, signé avec
nous le présent acte après lecture faite.

A. G. Leclerc J. Leclerc
Claudecol

Jamg

Mariage
de y. p. te
Amable
Dasse
C. e. p. C.
Virginie
Desmoulins

L'an mil huit cent vingt cinq, le lundie vingt
en Novembre dix heures du soir, en l'une
des Salles de la Mairie Commune de
Orléans, et devant nous Nicolas Louis
Orléans Officier de M. le Procureur Civil de
ladite Commune, demeurant pour
contracter le Mariage, le sieur Jean Baptiste
Amable Dasse, âgé de vingt deux ans
viri et demurant à Orléans, de partement
de Sens et Orléans, fils majeur et légitime
de Joseph Amable Dasse ancien Orleanois
âge de cinquante huit ans, et de Marie
Benvenue Peline Couvatois sa femme âgée
de cinquante deux ans, demurant à
Orléans, laquelle présente ou personnes
nom ont declare consentir au present
mariage d'une part
Et Marie Adelaide Virginie Desmoulins
fille âgée de vingt six ans viri a
Charmantier, demurant à Orléans
fille majeure et légitime de Jean Baptiste
Desmoulins marchand âgé de quarante
huit ans, et de Marie e. Dage esurée
Adelaide Marie de femme âgée de
quarante huit ans demurant à Orléans
lesquels presentent ou personnes nom
ont declare consentir au present
mariage d'autre part.
Et nous avons fait lecture aux parties des actes
de naissance d'el eposus, des actes de
publication fait pour parvenir au present
mariage en cette commune de Orléans
le treize de Mars, et des deffenses
presentes mises dans qu'il y ait été forme

L'opposition, et du chapitre six, titre cinq
deux premiers du Code civil contenant la
forme et les devoirs des mariages.

Le present acte a été lu et luite d'apuiselle
Desmoulins, sont ont declare a haute et
intelligible voix, qu'ils se prennent mutuellement
pour eposus.
Pour que nous officier de M. le Procureur Civil de l'un
de se signe, avec l'annonce que ledit Jean
Baptiste Amable Dasse et Marie e. Marie
Adelaide Virginie Desmoulins, sont un
par le mariage.

Et tous sans la presence Des pères et mere Des
epousés, et encre en presence Des sieurs
Jean Baptiste Desmoulins garde feodal âgé
de cinquante deux ans, eposus de l'epouse
d'aujourd'hui a l'epouse de l'epouse
Jean Baptiste Leonard Desmoulins, marié
âgé de vingt cinq ans, pere de l'epouse
Antoine Nicolas Digard, feodal âgé
de soixante deux ans, oncle paternal de l'epouse
et Jean Fontaine Bureau, marchand, âgé
de trente deux ans, tous quatre tuteurs
majeurs d'Charmantier a Orléans.

Et ont toutes les parties signés avec nous
le present acte, tel que cy après lecture
faite.
marié Desmoulins Digne
Jean Baptiste Desmoulins
Jean Baptiste Desmoulins Desmoulins
Jean Baptiste Desmoulins Desmoulins
Gilbert Desmoulins
m m a marié de l'ant Digne

Naissance
de Adélaïde
Elisabeth
Bouchet

Un mil huit cent vingt cinq, le vingt
six Décembre, à sept heures du matin,
Devant nous Notaire Paul Oudin
Maire de la commune de Guilbardou
officier de l'Etat Civil de ladite commune
Est comparu le sieur Etienne Denis
Bouchet, Charcutier, âgé de vingt sept
ans, demeurant à Guilbardou, lequel
nous a présenté un enfant du sexe
féminin, né hier à Guilbardou, vingt
cinq du présent mois de son légitime
mariage avec Marie Louise Coussol
sa femme âgée de vingt cinq ans
Cuiquel enfant il nous a déclaré lui
donner le prénom de Adélaïde
Elisabeth.

Cedette présentation et déclaration
nous en été faite en présence de
sieur Oudin, Député, âgé de
de cinquante cinq ans, et d'Alexandre
Obédou Vandescal, instituteur, âgé
de quarante un ans, tous deux
témoins majeurs, demeurants à Guil
bardou, lesquels ont ainsi que
le peu de l'enfant signé avec nous le
présent acte, après lecture faite.
Et à sept heures du matin,

Denis Bouchet Oudin
Vandescal
Jans

Le présent Acte a été lu et enregistré
par nous Notaire Paul Oudin Maire
de la commune de Guilbardou le jourd'hui
primo Janvier mil huit cent vingt cinq

Table
Alphabétique
Naissances

6 Novembre	Rijoz Charles Bernard
6 Novembre	Bonenfant Blotrice Eugénie
6 Décembre	Bouchet Adélaïde Elisabeth
6 Juin	Robert Marie Victoire
6 Janvier	Debecupine Oudeandrine
6 Janvier	Debecupine Jean Antoine
6 Mai	Desmouline Marie Ambroise
6 septembre	Gauthier Louis Joseph Alphérodé
6 juillet	Pota Genovieve Joachim Désiré
6 Octobre	Jeurguon Oline Ursula
6 2 Mars	Vermille Stanislas

Mariages

M Juillet. Bizarre Pierre Sidore, es
Ruffin Angelique Desiré
6 Janvier Bijot Henry, es
Léves suranne
11 Avril Lobbe François Auguste es
Delobaut suranne (suisse).
28 Novembre Passet Jean Baptiste Amable, es
Desmoulins Marie Adelaide Vierge

Décès

2 Septembre Bayard Marie Catherine Stephanie
2 Janvier Bonenfant François
6 Septembre Crieul François Eugène
22 Janvier Debaucupine Alexandre
18 Janvier Debaucupine Jean Antoine
1^{er} Mai Desmoulins Cécile Amboise
7 Novembre Florent Victor Oimé
19 Août Lesocq Cyr Dominique
14 Janvier LaSaut Marie Louise
18 Avril LaCour Auguste.

10 feuille Maurice Maxime Archevêque
1^{er} Août Peter Genevieve Joachim Desiré
1^{er} Janvier Jacq Marguerite Elizabeth
1^{er} Mars Vermelle Stanislas
1^{er} Octobre Veronille Florine

Trilbardou